DEUX-SEVRES

# VILLE DE NIORT



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

**SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2013** 

Délibération n° D-2013-430

Votants: 43

Convocation du Conseil Municipal :

le 10/09/2013

Affichage du Compte-Rendu Sommaire et affichage intégral :

le 23/09/2013

Mise en sécurité rue du Dixième (acquisition de la parcelle AE n° 752)

### Président:

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

#### Présents:

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Madame Blanche BAMANA, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Jean-Louis SIMON

# Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Aurélien MANSART, ayant donné pouvoir à Madame Chantal BARRE

#### Excusés:

Madame Annie COUTUREAU, Madame Maryvonne ARDOUIN.

# **CONSEIL MUNICIPAL DU 16 septembre 2013**

Délibération n° D-2013-430

<u>Direction Urbanisme et Action</u> Foncière Mise en sécurité rue du Dixième (acquisition de la parcelle AE n° 752)

Monsieur Frank MICHEL, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

La rue du Dixième a sur l'ensemble de son linéaire une largeur suffisante pour permettre une circulation normale. Seul existe au niveau du n°44B un rétrécissement gênant le croisement des bus et obligeant les piétons à emprunter la chaussée.

La dernière partie à aligner correspond à la parcelle AE n°752 de 9 m² que son propriétaire céderait à la Ville au prix de 100 euros.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition de la parcelle AE n°752 de 9 m² pour un montant de 100 euros ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits en résultant étant supportés par la Ville.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 43
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 2

Pour Madame le Maire de Niort, **Geneviève GAILLARD** L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL